

Intervention au conseil national de Mauges sur Loire (49)

Chers camarades, je vous apporte le salut fraternel du SNUDI-FO de la Mayenne et de l'UD FO 53.

Notre syndicat départemental se développe avec une augmentation significative du nombre d'adhérents de plus de 400% depuis 2015. Ce développement est directement lié à notre activité, à notre détermination sans faille dans la défense des dossiers individuels, à la résistance que nous opposons aux autorités administratives, aux revendications que nous portons et à l'action syndicale que nous avons remise au cœur de l'activité militante. Nous sommes présents aux côtés des collègues, sur le terrain, dans les visites d'écoles, dans les RIS ou les stages organisés avec la fédération.

Au lendemain des élections professionnelles c'est bien notre investissement sur le terrain qui est reconnu : notre résultat est significatif de la progression de notre nombre d'adhérents. Nous passons de 10,5 % à 25 % des voix ce qui nous permet de décrocher le siège en CAPD tant convoité. Nous talonnons désormais le Snuipp et le SE-UNSA, à 40 voix au-dessus de nous. Grâce au développement du syndicat, notre fédération gagne un deuxième siège au CTSD, et un deuxième siège en CHSCT départemental. Sur l'académie des Pays de la Loire, FO gagne un deuxième siège en CTA.

Notre DASEN a l'intention de nous exclure des groupes de travail qui se tiennent en amont des CTSD "carte scolaire". Il avait déjà annoncé cela en audience, puis en CTSD et récemment en CDEN. Nous lui avons alors demandé par écrit s'il maintenait ses propos, ce qu'il nous a confirmé. Il est clair que notre directeur académique n'a visiblement pas l'habitude qu'une organisation lui résiste, depuis quelques temps, il n'a visiblement pas l'habitude que des collègues se mettent en grève pour défendre les postes avec leur syndicat. Souhaiterait-il que nous n'informions pas les collègues, les écoles et les élus de ses intentions de fermer des postes ? C'est pourtant, à minima, notre rôle ! Une seule question se pose : En quoi la présence de FO dérange-t-elle à ce point dans les opérations de carte scolaire ? Poser cette question, c'est déjà y répondre, d'autant plus qu'aujourd'hui, nous avons un siège supplémentaire en CTSD. Nous avons saisi nos instances nationales qui ont alerté le ministère, et nous rencontrons le préfet de la Mayenne vendredi 21 décembre, avec notre UD et la fédération. Cette disposition si elle était maintenue créerait un grave précédent. Nous pouvons laisser les autorités administratives choisir leur organisation syndicale, comme notre DASEN tente de le faire.

Je suis mandaté par mon syndicat pour demander la mise à disposition d'outils concrets.

- Pour les CAPD, les déclarations en CAPN, les comptes-rendus et pourquoi pas une rubrique spéciale dans la LSN ?
- Pour les AVS du premier degré du matériel adapté pour organiser nos RIS et distribuer dans les écoles.
- Pour les ESPE et les stagiaires, un matériel spécifique aux PE serait le bienvenu et certainement plus utilisé que le guide stagiaire fédéral.

Nous avons pris connaissance du communiqué de presse des organisations syndicales réunies à Paris, au siège de la CFDT le jeudi 6 décembre dernier. Alors que des milliers de travailleurs, salariés ou pas, sont mobilisés depuis plus

d'un mois pour réclamer de meilleures conditions de rémunération et plus de justice sociale et fiscale, les organisations signataires, dont FO, ne trouvent rien d'autre à opposer à un gouvernement aveugle et sourd aux revendications qu'un appel au calme et une dénonciation unilatérale de l'usage de la violence.

Pire : les organisations signataires mettent en avant le fait que le gouvernement aurait enfin « ouvert les portes du dialogue » ! Quel dialogue ? Un gel pour 2019 des hausses envisagées sur le carburant, l'électricité et le gaz, le tout dans des nuages de bombes lacrymogènes et de tirs de flash-balls ? Tout le monde aura remarqué qu'aucune revendication ni soutien explicite n'apparaît dans le communiqué commun qui se contente de renvoyer de chaque organisation à « ses propres revendications. »

Quel que soit l'appréciation que l'on donne au mouvement des gilets jaunes, il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas reconnaître qu'il porte bien des revendications que notre confédération elle-même soutient et promeut :

- Hausse immédiate du SMIC,
- augmentation générale des salaires et des minimums sociaux,
- retour à l'indexation des retraites et à l'augmentation de la CSG.

Notre confédération et les organisations ouvrières ne peuvent rester muettes devant les événements de ces dernières semaines. Si la violence n'a jamais fait partie des moyens d'action de Force Ouvrière, si nous ne dénonçons avec force les objectifs poursuivis par quelques provocateurs qui cherchent à disqualifier le mouvement, nous ne pouvons que constater que c'est bien Macron et toute sa clique qui oppose à des revendications, qui pour beaucoup sont les nôtres, une véritable violence d'état.

Je rappelle le mandat confié par le congrès de Lille : « *Compte tenu de l'extrême gravité de la situation(...) le congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève (...) il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés.* » N'est-il pas de notre responsabilité d'organiser la riposte interprofessionnelle ?

Mes camarades, il n'y a rien à négocier quand il s'agit de reculs sociaux ; nous avons trop perdu de terrain. C'est bien dans notre ADN, dans la continuation de la vraie confédération générale du travail, dans le respect de la charte d'Amiens que nous devons, face à des agressions sans précédents nous donner tous les moyens de nous y opposer, de nous défendre, par la grève, pour renverser la tendance ! ça suffit ! Il est de notre responsabilité d'apporter le souffle nécessaire aux travailleurs et aux exploités de ce pays ; la résignation ne peut pas être de mise !

A bas les contre-réformes Blanquer, à bas CAP 22, à bas le PPCR, à bas le système de retraite par points, à bas les ordonnances Macron, à bas la loi El-Khomry !

Vive le syndicalisme de lutte de classe libre et indépendant !

Vive le SNUDI-FO ! Vive la FNEC-FP FO ! Vive la CGT-FO !